



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	Jeudi 19 juin 2025	<b>Heure de départ</b>	15 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 8 : Couvert (Temp. : 20 °C)		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Non
<b>Nombre de courses</b>	8		
<b>Retraits</b>	Vétérinaire : 3 Commissaires : 9 Piste :		

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Jason Portuondo

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

Justin Stein, officiel des courses, est en formation ce soir.

Woodbine Entertainment Group a publié ce matin la déclaration suivante :

Le jeudi 19 juin 2025, Woodbine Entertainment Group (WEG) a confirmé qu'un cheval envoyé à l'Université de Guelph le mardi 17 juin 2025 avait été testé positif au virus de l'herpès équin EHV-1.

WEG travaille en étroite collaboration avec la HBPA, la CAJO et l'OMAFRA afin de garantir le respect de tous les protocoles visant à protéger le bien-être des chevaux.

Le cheval déclaré malade, ainsi que tous les autres chevaux susceptibles d'avoir été exposés au virus dans l'écurie identifiée, ont été testés et attendent les résultats du laboratoire.

Jusqu'à ce moment-là, ces chevaux ne seront pas autorisés à quitter l'écurie et/ou à concourir.

Des mesures de précaution spéciales en matière de biosécurité ont été mises en place afin de garantir que tout cheval atteint soit isolé du reste de la population équine.

Woodbine Entertainment Group a publié un rapport complémentaire en fin d'après-midi, indiquant que 32 chevaux avaient été testés et que les résultats étaient négatifs.

Les Courses 2, 4, 6 et 8 ont été retirées de la piste intérieure en turf en raison des récentes pluies et se dérouleront sur la piste principale en tapeta.

Aucun problème autre problème à signaler.

### **Courses :**

Les docteurs, Oscar Calvete et Berndt Stanglmeier, sont aujourd'hui en poste.

61 inscriptions

Course 1 – **Enquête de commissaires et avis de faute déposé par le jockey** du #1, "Our Stella", (A. Adams), arrivé en 3<sup>e</sup> position, contre le #2, "Holymolymeohmy", (S. Chernetz), arrivé en 1<sup>er</sup> position, au début du dernier droit.

Après avoir examiné les angles des caméras du haut, de la tour de fond et de la tour frontale, on a établi que le #1 était à l'intérieur du #2 avant le dernier droit, que l'espace à l'intérieur se réduisait, car le #1 devait légèrement se stabiliser, que le #2 avait un avantage évident.

L'avis de faute a donc été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/xDnUSaCj5xs>

Course 2 – Hors turf piste intérieure.

Le #2, "Super Serenade", (P. Moran), dévie vers l'extérieur au départ en entrant en contact avec le #3, "This Is Gloria", (K. Nicholls), arrivé en 2<sup>e</sup> position.

Aucun placement requis.  
Rien signaler pour le reste.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Hors turf piste intérieure.

Avis de faute déposés par le jockey et entraîneur du #9, “Mrs. Hot Shot”, (Xarel Forde), arrivé en 3<sup>e</sup> position, contre le #4, “Logistics”, (S. Civaci), arrivé en 1<sup>re</sup> position, s’est rendu à l’intérieur du poteau de 1/16 de mille.

Après avoir examiné les angles des caméras panoramique d’en haut et de la tour avant, le #4 dévie légèrement vers l’extérieur vers le #9, (M. Forde), ne semble pas être gêné puisqu’il continue de stimuler son cheval vers l’avant.

Avis de faute rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/ED7YJ9oKnUU>

Course 5 – **Avis de faute déposé par le jockey** du #7, “Laughing Out Loud”, (S. Chernetz), arrivé en 2<sup>e</sup> position, contre le #1, “Ladies Rum”, (A. Adams), arrivé en 1<sup>re</sup> position, dans le dernier droit.

Après l’examen des angles des caméras supérieure et de la tour frontale, le #1 dévie dans le dernier droit à mi-distance du dernier droit, mais est dégagé du #7. L’avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/ED7YJ9oKnUU>

Course 6 – Hors piste intérieure de turf.  
Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

**Paris mutuels : \$ 1,810,851**

## **Réclamations :**

### **Course 1**

Le #3, “Brown Butter Sage”, pour \$ 15,000, par le propriétaire 1748425 Ontario ltée, entraîneur Abrahan Katrayan.

Il est en observation, mais en a été retiré par le vétérinaire officiel.

**Course 3**

Le #7, "Summer Snow" (2), pour \$ 10,000, ira aux propriétaires Joseph et Charles Loiacano, entraîneuse Julie Mathes.

Il est en observation, mais en a été retiré par le vétérinaire officiel.

**Course 4**

Le #4, "Poetic Amy", pour \$ 25,000, par le propriétaire Randy Exelby, entraîneur Donald MacCrae.

Il est en observation, mais en a été retiré par le vétérinaire officiel.

**Course 5**

"Candid Candace" (3), pour \$ 7,500, ira au propriétaire-entraîneur Andrew Smith.

Il est en observation, mais en a été retiré par le vétérinaire officiel.